

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
4 mai 2001

Original: français

---

**Lettre datée du 4 mai 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Suède  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration suivante publiée le 3 mai 2001 par l'Union européenne sur la situation dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Suède  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Pierre **Schori**

**Annexe à la lettre datée du 4 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Déclaration publiée le 3 mai 2001 par l'Union européenne sur la situation dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine**

L'Union européenne condamne vigoureusement les nouveaux actes de violence commis par des extrémistes de souche albanaise dans le nord de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, et notamment le meurtre de deux soldats, l'occupation de plusieurs villages et la prise d'otages. L'Union européenne engage les extrémistes à cesser les violences, à libérer les otages et à se retirer immédiatement.

L'Union européenne souligne qu'elle continue à soutenir résolument le processus de dialogue interethnique qui a été lancé récemment par les autorités de l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Ces dernières provocations démontrent combien il est important que le Gouvernement de l'ancienne République yougoslave de Macédoine continue à faire preuve de retenue et que les dirigeants de tous les partis politiques soutiennent le processus de dialogue pacifique, isolent les extrémistes, condamnent la violence et exhortent leurs sympathisants à conserver leur calme. L'Union européenne dénonce l'engrenage de la violence, quelle qu'en soit l'origine.

L'Union engage également les dirigeants de souche albanaise au Kosovo et les dirigeants politiques en Albanie à condamner sans ambiguïté ces actes de terrorisme et à user de leur influence pour empêcher les violences, qui compromettent la stabilité de l'ensemble de la région.

---